

COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

A la salle de l'Odysée du LUNDI 11 JANVIER 2021 A 20 H 30

Convocation du 5 janvier 2021

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Olivier GUYOMAR, Amandine DUBIEZ, Isabelle GRAMMARE, Didier VILLARD, Nadine BOUILLON, Robin DUSSAUCHOY, Frédéric CORGIER, Guillaume CHATAIGNER, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD.

Excusées : Stéphanie APPERCEL-CONVERT (pouvoir à Pascale JOMARD), Morgane MARTHINET.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Lionel GUIARD

Compte rendu du 7 décembre 2020 : Lionel GUIARD souhaite une modification à propos du règlement intérieur. Il est noté : « Lionel Guisard et Guillaume Chataigner ne se rappellent pas avoir reçu leurs identifiants » alors que Lionel ne l'avait pas reçu. Le compte rendu est ensuite adopté.

LA PARTICIPATION CITOYENNE : PRESENTATION PAR L'ADJUDANT BILLET – COMMANDANT DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE LAMURE

C'est un dispositif officiel qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Ce dispositif comprend 3 acteurs : la population, la mairie et la gendarmerie. Il permet d'officialiser le civisme.

La désignation de référents (4-5 à l'échelle de la commune) permet de lutter contre l'insécurité, la délinquance, les dégradations et les incivilités.

Procédure :

- Recensement des quartiers,
- Organisation d'une réunion publique,
- Désignation de référents,
- Signature d'un protocole avec le Préfet,
- Signalétique (dissuasion).

Sujet à débattre au sein du Conseil avant validation du dispositif.

DOSSIER DES AMENDES DE POLICE

Financement des travaux de circulation et de sécurité routière par le Département.

Délibération approuvée à l'unanimité en attendant les devis pour les travaux suivants :

- Marquage au sol : rue des écoles, allée de la Sapinière, rue Centrale.
- Panneaux signalisation verticaux.
- Ralentisseur route de Nuizières.

NOMINATION DE REFERENTS :

SMB (Syndicat Mixte Beaujolais) : filière bois : Stéphanie APPERCEL-CONVERT

SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues) : Rivière : Frédéric CORGIER - Plan communal de Sauvegarde : Frédéric CORGIER

INFORMATIONS :

- Le bar-restaurant :

Un bail d'un an a été signé avec Madame Virginie Vivier, à compter du 28/12/2020.

Madame Vivier a démarré des travaux de décoration dans la salle de restaurant, tout en nous laissant un accès aux étages, par la cuisine actuellement, en attendant que la porte rue de la Cure soit réparée.

Ouverture prévue les jeudis, vendredis et samedis.

La rénovation de la façade : divers devis ont été reçus, de 3 entreprises différentes, avec des variantes. Nous avons donc 5 devis à comparer, allant du nettoyage 'simple' à une restauration complète soit en crépi neuf soit en pierres apparentes. Les prix TTC vont de 11 850 à 33 500€ selon la solution. Toutes intègrent la condamnation des ouvertures 'pigeons'. La commission Bâtiment va effectuer ce comparatif et nous donnera plus de détails à la prochaine réunion de Conseil. Les financements et subventions sont également à investiguer.

Pour les étages : il est nécessaire de faire enlever tous les anciens meubles des différentes pièces. Lionel GUIARD indique que ce nettoyage peut être réalisé par les employés communaux avec le matériel communal, ce qui évite de louer une benne.

La destination des étages fera l'objet d'un projet ultérieur. Une pré-étude pourrait être faite en coordination avec un architecte du CAUE, association d'architectes qui peut apporter son expertise aux collectivités. Le CAUE travaille avec la COR sur différents sujets et connaît bien le territoire. Un rendez-vous est prévu avec les architectes du CAUE le vendredi 15 janvier.

- Colis des anciens

Comme annoncé, des colis pour tous les habitants âgés de plus de 70 ans ont été proposés, confectionnés et distribués. 93 colis distribués aux habitants par des élus (merci à cette équipe pour leur investissement), 11 colis distribués aux Grandrisiens résidents de l'Ehpad.

Les 93 colis correspondaient à un repas traiteur, accompagné d'1 (ou 2 pour les colis destinés à un couple) petite bouteille de vin. Ces colis ont été très appréciés et de nombreux remerciements ont été prononcés par les destinataires, ou envoyés par courrier. Des remerciements ont également été postés par des résidents de l'EHPAD.

- Vœux 2021

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux : nous sommes contraints de la remplacer par quelque chose de nettement moins convivial. Nous avons fait fabriquer une carte de Vœux qui, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, permet au Conseil Municipal de présenter ses vœux aux habitants.

Lionel GUIARD demande qui a distribué les cartes et indique que plusieurs personnes ont été choquées que de la publicité ait été distribuée en même temps. Amandine Dubiez indique qu'elle avait prévu de distribuer la documentation pour son entreprise et a proposé de distribuer une partie des cartes à cette occasion, ce qui permettait d'économiser le prix de la distribution par la Poste. D'autres élus ont distribué une partie des cartes.

- Discussions en cours pour le changement de prestataire cantine et portage

Pour rappel, les maires des communes de la HVA se sont concertés et ont entamé des démarches afin de changer de prestataire à court terme pour la cantine et le portage. L'idée est d'avoir des prestataires communs et locaux pour nos villages.

Les communes concernées sont : Chenelette, Claveisolles, Chambost Allières, St Nizier, Lamure, Grandris et St Just d'Avray, Poule n'étant pas concerné pour le moment, mais le maire participe aux réunions.

Pour le portage : les communes concernées pour un total d'environ 30 à 35 repas quotidiens et 10 collations du soir : St Nizier, Lamure, Grandris et St Just.

- **Le traiteur de Poule, SARL Patrick Lathuillère** : il lui est impossible de fournir plus de repas en période scolaire car il a atteint le nombre autorisé par les services vétérinaires.
- **La cuisine d'Alex** : réunion d'1 heure avec Isabelle et Pascale : il semble intéressé par la liaison froide : il est équipé pour le refroidissement, mais pas pour l'emballage – un investissement sera nécessaire – il ne pense pas pouvoir assurer les livraisons pour le moment, mais on peut chercher chez lui, sur la base de 3 fois par semaine – Nous avons évoqué un démarrage avec eux à la mi-février. La commune de St Just d'Avray pourrait avoir un problème de livraison avec la Sogeres : ils n'ont que 3 ou 4 repas par jour. Pascale a proposé de réceptionner leurs repas en attendant un changement de prestataire.

Pour assurer le portage tous les jours, en tenant compte des vacances annuelles des traiteurs, il est envisagé de signer 2 partenariats.

Pour la cantine : les communes concernées sont Chenelette, Lamure et Grandris, pour un volume d'environ 130 à 140 repas quotidiens

- Réunion avec **les Clés du Soleil à Claveisolles** : pour rappel, depuis septembre ils livrent St Nizier et Chambost (en plus de Claveisolles cantine et anciens), soit environ 250 repas actuellement – tous sont très contents.
 - Le prix actuel est de 4.04€ pain et livraison compris, mais on peut enlever le pain.
 - Tous les repas sont cuisinés sur place : fournisseurs locaux y compris pour la viande, peu de bio mais local et raisonné – légumes surgelés à l'occasion – toutes les purées et desserts faits sur place –

6 personnes en cuisine actuellement dont certaines à temps partiel. 1 repas végétarien par semaine, pas toujours le même jour (donc peut tomber le mercredi), 1 repas 'tout local' et 1 repas à thème par période scolaire (entre 2 périodes de vacances) – liaison chaude à l'aide de bacs dits 'norvégienne', température de départ à environ 80°, perte de 1° par heure, donc inutile de réchauffer – effectifs à indiquer le lundi pour la semaine complète suivante, mais possibilité d'ajuster jusqu'à 5 repas jusqu'à la veille.

- Contrat/convention à signer.
- La cantine de Chenelette sera livrée dès la mi-janvier, car les volumes sont faibles (10 à 15 repas).
- Pour Lamure et Grandris : nécessité pour les Clés du soleil de se restructurer et d'acheter du matériel supplémentaire, voire de recruter : l'idéal serait de nous intégrer en avril, sinon il faudrait attendre septembre.
- Compte tenu de l'investissement qu'ils sont prêts à faire pour assurer les cantines de tous les villages, notre engagement doit être sur la durée de notre mandat.

On resterait sur une solution locale, favorisant les circuits courts et l'emploi localement.

Interrogation de Lionel GUIARD au sujet d'un engagement avec ce partenaire sur une période de 5 ans.

- Projet à l'étude : boutique partagée

La commune de Grandris lance une étude d'opportunité d'installation d'une boutique partagée d'artisans au centre du village. A ce titre, nous sondons les artisans du territoire afin de mesurer si un tel projet suscite un intérêt.

Contexte

Nous assistons depuis plusieurs années à la disparition des commerces dans notre commune et souhaitons redynamiser leur ouverture en proposant des solutions originales et viables sur le long terme.

Par ailleurs, les artisans et créateurs, bien que nombreux dans notre vallée, sont freinés dans l'ouverture de leur propre boutique par les prix des loyers et des charges, la viabilité à long terme et la solitude dans un commerce attirant peu de monde.

Le projet

La commune étudie la possibilité d'acquérir un local en plein centre du village de Grandris avec parking attenant. Cet ancien local commercial pourra, après rénovation et aménagement accueillir un ou plusieurs commerçants.

Nous songeons à la possibilité d'installer une boutique partagée d'artisans et de créateurs locaux. Ce système, éprouvé dans d'autres zones rurales permet :

- La mutualisation des loyers et des charges pour atteindre un montant mensuel faible
- D'améliorer l'attrait de la boutique en proposant des produits et des créations très diverses
- De mutualiser les efforts des artisans en termes de communication et de fréquentation

Le fonctionnement

La commune serait propriétaire des locaux. A ce titre, elle demandera une faible participation aux créateurs exposant dans la boutique (Entre 30 € et 60 € par mois, en fonction du nombre d'artisans / créateurs). Chaque artisan participant se verra allouer une zone dans la boutique.

Les artisans se relaient via un planning pour tenir la boutique (par demi-journée par exemple). Chacun récupère le fruit de ses ventes.

Nous souhaitons encourager la tenue d'ateliers dans la boutique afin de la faire vivre et de faire partager les savoir-faire.

L'organisation et le montage restent bien sûr à organiser en fonction des artisans ou créateurs (association, gré à gré...).

Communication

La boutique aura une page sur les réseaux sociaux sur lesquels les dernières créations et les événements seront propulsés. Nous demanderons aux créateurs d'alimenter cette page.

Quelques liens d'expériences réussies :

<https://www.ouest-france.fr/economie/commerce/artisanat-face-au-prix-des-loyers-ils-partagent-une-boutique-dinan-5003084>

<https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/indre-une-boutique-partagee-ouvre-ses-portes-a-saint-marcel-1525458176>

https://www.facebook.com/La-Fabrik-82-Boutique-partag%C3%A9e-125128305957437/photos/?ref=page_internal

Une première réunion a eu lieu avec 5 artisans intéressés pour vendre des produits non alimentaire (savon, bougie, céramique, peinture, artisanat).

Jean-Pierre GOUDARD indique que ce type de boutique a déjà été créée à Grandris (« Les Marineries ») et que le projet a périclité par manque de bénévoles pour les permanences.

○ Finances : en clôture 2020 – bilan provisoire

Le bilan provisoire de 2020 indique un résultat de 133 000 € pour le fonctionnement et 90 000 € pour l'investissement, mais de nombreux travaux n'ont pas été réalisés (voirie, changement de la chaudière de l'Odyssee...)

URBANISME : DROITS DE PREEMPTION

- . M et Mme CHARLEMAGNE – AB 804-805 – 498 rue Centrale
- . SCI LES MOD'ART (Stéphane CASSU) – AB 357 – Rue du commerce
- . M et Mme DISSARD – AC 200 – 3 chemin de la Chainée
- . M GRIVEL Sébastien – AB 298 – rue des Ecoles

Pas de préemption.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Culture, Jeunesse, Sport et Tourisme :

Frédéric CORGIER indique que les salles communales sont accessibles pour les clubs accueillant des mineurs (GRS, basket, danse et foot CASJ).

La commission travaille actuellement sur les subventions aux associations 2021.

Une réunion de la commission aura lieu le 18 janvier.

Lionel GUIARD fait part de la belle initiative du Club du Sapin Vert de donner un bon d'achat de 20 € à ses 58 adhérents à dépenser dans les commerces de la commune.

Anciens :

Isabelle GRAMMARE : à la recherche d'une date pour réunir les bénévoles du portage des repas.

Bâtiments communaux : Amandine DUBIEZ

. Le Grandrisien : reçu un devis pour la réalisation des diagnostics obligatoires pour la location : 480 €

. Arbre à partage : proposition de Frédéric CORGIER (Agraf) de laisser le local de la cure où les décors sont stockés pour l'arbre à partage. L'Agraf stockerait ses décors à l'ancienne caserne. Cette solution est en cours de discussion.

Voirie : Olivier GUYOMAR

. En attente de devis pour la voirie communale : chemin de la Presle, les Combars (chemin rural), chemin de Nuizières, trottoirs entre la salle de l'Etoile et la place des Platanes, trottoirs route de Thizy

Fibre :

Orange est en cours d'installation :

. 2021 : Centre bourg

. 2022 : tout le village

Ecole :

Réunion à programmer d'ici fin janvier.

Pas de QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 22h20.

Ce compte rendu est validé par le maire et les adjoints, et sera adopté lors du prochain Conseil Municipal en janvier.